

Classe à Horaires Aménagés



A QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF?

Aux élèves des niveaux 6eme 5eme 4eme 3eme et seconde qui :

- Pratiquent une activité sportive ou culturelle intensive (au moins deux fois par semaine hors mercredi après-midi et week-end
- Sont licenciés en compétition et/ou participent régulièrement à des auditions

OBJECTIF

Favoriser l'épanouissement des élèves en leur permettant de concilier leur scolarité avec une pratique sportive ou artistique intensive.

ORGANISATION DE L'EMPLOI DU TEMPS

Les élèves bénéficiant du dispositif disposeront d'un emploi du temps aménagé leur permettant de finir les cours :

- o Les lundis et jeudis à 14h40,
- o Et les mardis à 15h40, dans la mesure du possible.

Deux possibilités s'offrent à eux :

• Rejoindre directement leur activité sportive ou artistique

Ou

• Rester au sein de l'établissement pour effectuer leurs devoirs, avant de se rendre à leur activité.

INCOMPATIBILITES AVEC CERTAINS ENSEIGNEMENTS

Pour libérer vos enfants trois fois par semaine, ces derniers ne pourront pas suivre les enseignements suivants :

- ~ Pour le collège : LVB Chinois, latin, grec, chorale, LCE, Parcours Euro, Parcours international
- Pour le lycée : LVB Chinois, options facultatives. Pour les parcours linguistiques SEUL l'Euro anglais est compatible.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Signature d'une **convention tripartite** : famille, club, établissement,
- Présentation d'un **justificatif d'inscription** précisant le club et les créneaux d'entrainement ou de pratique.

CALENDRIER DES DEMARCHES

- **Pré~inscription**: de **début février à début avril** (en renvoyant la demande + charte signée),
- Inscription définitive : confirmation fin juin par mail via École Directe (après vérification des compatibilités des sections, des langues et des options).

